

**CONSULTATION PUBLIQUE**  
**PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PPCMOI-2026-02**

Le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources, lors de sa séance extraordinaire tenue jeudi 21 mai 2026, a adopté le projet de Résolution PPCMOI-2026-02 en vertu du Règlement numéro 2026-425 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

**La résolution a pour objet de permettre :**

- L'implantation d'un service de location de véhicule et de remorques, dont l'usage n'est pas permise dans la zone;
- L'implantation d'un (1) conteneur maritime destiné à l'entreposage de véhicules récréatifs, malgré l'interdiction d'utiliser une partie de véhicule de transport à des fins autres que celles pour lesquelles elle a été conçue.

Une assemblée publique de consultation à l'égard de ce projet de résolution aura lieu **le lundi le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 18 h 00** à la salle du Conseil de la Ville de Val-des-Sources (124, rue Greenshields). Lors de cette assemblée publique, le projet de résolution et les étapes de son adoption seront expliqués et toute personne désirant s'exprimer seront entendues.

**Pour consulter les documents :**

Une copie du projet de résolution peut être consulté au bureau du greffe de la Ville de Val-des-Sources (345, boul. Saint-Luc), durant les heures normales de travail, ou sur le site internet au lien suivant : [www.valdessources.ca](http://www.valdessources.ca)

Donné à Val-des-Sources, Québec, le 22 mai 2026.



Annie Lamontagne,  
Greffière